

## **Liste des délibérations de la séance de Conseil Municipal du Mercredi 8 Juillet 2026**

**Intervention de Monsieur Julien Camus, technicien du Conseil Départemental dans le cadre de notre adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie pour bénéficier d'une assistance technique dans le domaine de l'eau**

**1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 24 avril 2026 :**

**Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2026 a été approuvé à l'unanimité.**

**2/ Délibération mise en place d'une convention entre Mme Mélissandre Maronnat Sophrologue et la commune pour la mise à disposition d'un local communal à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 :**

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en place d'une convention entre Madame Mélissandre Maronnat Sophrologue et la commune pour la mise à disposition d'un local communal à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.**

**3/ Délibération pour louer un appartement communal situé au 69, Grande Rue à Mme Claudette Longchamp à compter du 15 juillet 2026 :**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer un appartement communal situé au 69, Grande Rue à Mme Claudette Longchamp à compter du 15 juillet 2026.**

**4/ Délibération pour acquérir à Mr et Mme VULIN un bien immobilier composé de garages situé rue du Moulin à Cousance :**

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'acquérir à Monsieur et Madame VULIN un bien immobilier composé de garages situé rue du Moulin à Cousance.**

**5/ Délibération adhésion à un groupement de commande permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique :**

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à un groupement de commande permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.**

**6/ Délibération pour fixer les limites de délégation au Maire par le Conseil Municipal qui annule et remplace la délibération du 8 avril 2026 :**

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de fixer les limites de délégation au Maire par le Conseil Municipal qui annule et remplace la délibération du 8 avril 2026.**

**7/ Délibération pour approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relative au site du Château de Chevreux et de son parking :**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relative au site du Château de Chevreux et de son parking.**

**8/ Délibération pour modifier le cycle d'activités des agents en cas de fortes chaleurs :**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de modifier le cycle d'activités des agents en cas de fortes chaleurs.**

**9/ Délibération portant nomination de Cécile Lambert, Secrétaire de Mairie comme coordonnatrice communale du recensement de la population :**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité nomme Cécile Lambert, Secrétaire de Mairie comme coordonnatrice communale du recensement de la population.**

**10/ Délibération pour mandater l'Office Nationale des Forêts pour qu'il émette des factures électroniques à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 :**

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de mandater l'Office Nationale des Forêts pour qu'il émette des factures électroniques à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

**11/ Délibération pour remplacer la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) par la Taxe sur la Vacance des Logements d'Habitation (TVLH) :**

Annulation de cette délibération

**12/ Délibération décision modificative destinée au remboursement des cautions des logements communaux :**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative destinée au remboursement des cautions des logements communaux.

La séance est levée à 21h53  
Le Maire - Christian BRETIN

